**COMPRENDRE L'INNOVATION SOCIALE****FAQ**

Fiche en téléchargement sur :  
<http://entrepreneur-social.net/innovation>

**■ Comment définir l'innovation sociale ?**

L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers.

Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service, que le mode d'organisation, de distribution, dans des domaines comme le vieillissement, la petite enfance, le logement, la santé, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, les discriminations... Elles passent par un processus en plusieurs étapes : émergence, expérimentation, diffusion, évaluation.

*Définition du Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (2011).*

**■ Comment caractériser un projet socialement innovant ?**

Pour définir un projet socialement innovant, l'Avisse en partenariat avec le Mouves et avec l'appui d'une équipe pluridisciplinaire réunissant une trentaine d'acteurs (acteurs de l'ESS, chercheurs, acteurs de l'innovation, acteurs publics), a créé **une grille de caractérisation de l'innovation sociale**. Cet outil comporte 4 axes : réponse à un besoin social mal satisfait, génération d'autres effets positifs, expérimentation et prise de risque, implication des acteurs concernés. On y retrouve 8 critères socles constituant le cœur de la caractérisation de l'innovation sociale, et 12 critères complémentaires.

**Pour en savoir + :** La grille de caractérisation de l'innovation sociale (en ligne)

**■ Qu'est-ce qu'un besoin social et quels sont les besoins sociaux aujourd'hui ?**

Un besoin est social quand il est reconnu comme indispensable par une majorité des membres de la société. Les besoins sociaux s'inscrivent ainsi dans un contexte sociétal et évoluent sans cesse. Ils sont le résultat d'une construction sociale.

Les attentes prioritaires des Français ont été réunies dans le **Baromètre des priorités sociales** (TNS Sofres, Le Mouves, l'Avisse).

Les problèmes sociaux peuvent être structurels et/ou émergents. Ils posent des questions auxquelles les innovations sociales tentent de répondre : vieillissement de la population, crise du logement, chômage des jeunes, raréfaction des ressources énergétiques, problématiques environnementales, accès à la santé, fracture numérique, mobilité rurale, etc.



## ■ Qui sont les acteurs clés de l'innovation sociale ?

On peut identifier, aux côtés des citoyens, quatre grandes catégories d'acteurs impliqués dans la production d'innovations sociales, et qui coopèrent souvent au service de l'intérêt général :

- **Les associations** constituent historiquement le plus grand laboratoire d'innovations sociales. Par leur proximité avec la population, elles sont bien placées pour détecter les besoins nouveaux et leur apporter des réponses.
- **Les fondations** d'entreprises, les fondations reconnues d'utilité publique, les fondations de l'économie sociale, se positionnent souvent sur des thèmes d'innovation sociale.
- **Les entreprises sociales**, initiatives à forme privée (associative, coopérative, SARL, etc.) à finalité sociale ou environnementale constituent un secteur émergent qui repose souvent sur des innovations sociales.
- **Les collectivités territoriales** sont de plus en plus engagées dans l'innovation sociale, parce qu'elles sont au contact direct des besoins des populations, financent le secteur, sont de plus en plus placées sous contraintes pour assurer des services publics de qualité, en associant les usagers et en recherchant une forme de performance globale.

Si l'économie sociale et solidaire est un creuset d'innovations sociales, **des entreprises classiques** peuvent développer des projets socialement innovants et apporter des réponses nouvelles aux besoins sociaux. Par exemple, Danone a développé un partenariat original avec la Grameen Bank, fondée par Mohammed Yunus, prix Nobel de la paix en 2006. Les deux organisations ont créé ensemble la Grameen Danone Foods, une entreprise qui a pour objectif le développement d'un yaourt à forte valeur ajoutée nutritionnelle pour les populations les plus pauvres en y associant les populations locales à travers la création d'emplois ce qui permet l'augmentation du niveau de vie de la communauté et l'enrichissement du tissu social et du territoire.

## ■ Un projet socialement innovant peut-il être économiquement pérenne ?

Oui, un projet socialement innovant peut être économiquement viable et rentable. Envisager un modèle économique dont la finalité est avant tout la réponse à un besoin social mal satisfait n'est pas incompatible avec un modèle économique pérenne.

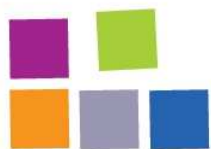
## ■ Qu'est-ce que la R&D sociale ?

Selon le [Guide du crédit impôt recherche](#), la R&D conduit à apporter une « amélioration substantielle » à un procédé, outil, dispositif, qu'il ne serait pas possible de réaliser par le simple recours aux techniques existantes. Celles-ci sont constituées « par toute connaissance accessible au moment des travaux de recherche et développement et utilisable par l'homme du métier normalement compétent dans le domaine en cause sans qu'il ait besoin de faire preuve d'une activité inventive. ».

La R&D sociale correspond au processus visant à mettre en œuvre une réponse nouvelle par rapport à l'état du marché et à la satisfaction de besoins sociaux. L'innovation pourra résider autant dans la manière de répondre à ces besoins que dans le produit final.

## ■ Quels sont les textes juridiques qui encadrent l'innovation sociale ?

À ce jour, aucun texte juridique n'encadre l'innovation sociale. Toutefois, sa prise en compte dans la définition de l'innovation se généralise.



## ■ Existe-t-il un label de l'innovation sociale ?

Aucun label n'existe pour garantir qu'un projet est une innovation sociale. Plusieurs travaux ont cependant cherché à lui en dessiner les contours comme par exemple la [grille de caractérisation de l'innovation sociale](#).

## ■ Existe-t-il des outils pour mesurer l'impact d'un projet socialement innovant ?

Plusieurs outils de mesure de l'impact social existent comme ceux proposés par l'IIES/ESSEC ([Le guide du retour social sur investissement](#), [Se lancer dans une démarche d'évaluation de l'impact social avec l'approche SROI](#)) ou par l'Avisé avec le [Guide d'évaluation de l'utilité sociale](#).

Par ailleurs, l'Institut Godin propose une [démarche d'évaluation de l'innovation sociale](#).

Afin de diffuser ces notions à la fois incontournables et complexes, l'Avisé, l'ESSEC et le Mouves ont lancé des travaux multipartenariaux et ont élaboré un livret de sensibilisation intitulé « [Petit précis de l'évaluation de l'impact social](#) » (disponible à partir d'octobre 2013).

## ■ À partir de quand une innovation sociale n'en est plus une ?

L'innovation sociale s'inscrit dans un contexte donné, sur un territoire particulier, et dans un projet de société. Chaque innovation sociale a ses propres caractéristiques et particularités. Il est important que l'innovation sociale soit re-contextualisée régulièrement dans le temps et dans l'espace. Il n'y a donc pas de réponse absolue à cette question.

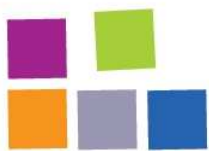
## ■ Quels sont les enjeux liés à l'innovation sociale aujourd'hui ?

- Faire reconnaître une vision élargie de l'innovation
- Mettre en réseau les acteurs de l'innovation sociale
- Concevoir des politiques publiques en faveur de l'innovation sociale
- Faire des territoires les premiers écosystèmes de l'innovation sociale

## ■ Quelle articulation peut-il y avoir entre une innovation sociale et une innovation technologique ?

L'**innovation technologique** consiste à créer ou à intégrer une technologie nouvelle ou améliorée, ou une combinaison de technologies, avec pour objectif de répondre à un besoin du marché ou anticiper des besoins actuels ou futurs.

**Innovation sociale et innovation technologique** peuvent être complémentaires et co-exister dans un même projet (par exemple, [Websourd](#), [Handibot](#), etc.). Au-delà de l'innovation technologique, de nombreuses innovations sociales s'appuient sur des technologies numériques (par exemple, des plateformes Internet).



## ■ Quelle est la différence entre innovation sociale et économie sociale et solidaire ?

L'**Économie sociale et solidaire (ESS)** est une réalité en mouvement composée d'une multiplicité d'acteurs : les acteurs historiques (associations, coopératives, mutuelles, fondations) et les sociétés commerciales (SA ou SARL) qui ont également leur place dans cette famille, dès lors qu'elles poursuivent un but d'utilité sociale et qu'elles partagent les principes de l'ESS. Le projet de loi sur l'économie sociale et solidaire, menée par Benoît Hamon, a pour vocation, entre autres, d'apporter une définition législative de l'ESS.

L'**innovation sociale** peut être produite par les acteurs de l'ESS (les associations constituant historiquement le plus grand laboratoire d'innovations sociales) mais pas seulement : les entreprises classiques, les collectivités territoriales, les citoyens peuvent également concevoir des projets socialement innovants. Tous les projets d'économie sociale et solidaire sont d'utilité sociale mais ne sont pas toujours porteurs d'innovation sociale.

## ■ Quelle est la différence entre innovation sociale et innovation frugale ?

D'une façon générale, l'**innovation frugale** peut être définie comme la capacité de transformer les contraintes en opportunités c'est-à-dire « faire plus avec moins ».

L'innovation frugale entre dans le champ de l'innovation sociale puisqu'elle cherche à répondre à un besoin mal satisfait dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers. Tout comme l'innovation sociale, l'innovation frugale peut être une innovation de produit, de service, du mode d'organisation ou du mode de distribution.

La nuance réside dans le fait que l'innovation frugale, essentiellement présente dans les pays émergents, se réalise dans un environnement à fortes contraintes (économiques, institutionnelles, ou environnementales) et cherche à les transformer en une occasion de créer de la valeur.

## ■ Quelle est la différence entre innovation sociale et utilité sociale ?

L'**utilité sociale** s'intéresse aux effets positifs d'une action sur un territoire auprès d'un groupe de population ou plus globalement de la société. Elle concerne donc des domaines très larges : social, environnement, culture, éducation, changements sociétaux, économie, etc.

L'**innovation sociale** consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales. Elle s'inscrit de fait dans une démarche plus globale d'utilité sociale.

## ■ Quelle est la différence entre innovation sociale et responsabilité sociale des entreprises ?

La **responsabilité sociale des entreprises (RSE)** est un « concept qui désigne l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes sur une base volontaire » (Commission européenne). La RSE renvoie donc aux actions engagées par une entreprise qui intègre une préoccupation sociale et/ou environnementale : réduction de son impact sur l'environnement, amélioration de la qualité de l'emploi, des conditions de travail, etc.



L'**innovation sociale** consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales.

La principale différence réside donc dans son objet-même, dans la finalité première du projet (sociale pour l'innovation sociale, et économique pour la RSE). L'une et l'autre s'inscrivent dans une volonté d'allier aux préoccupations économiques, des préoccupations éthiques, sociales, sociétales et durables.

## ■ Comment la RSE peut-elle encourager l'innovation sociale ?

Dans sa démarche RSE, une entreprise peut chercher à répondre à un besoin social mal satisfait. Elle cherchera alors à soutenir financièrement un projet socialement innovant (souvent via sa fondation ou politique de mécénat si elle en a une) ou elle pourra conclure un partenariat avec une association ou une entreprise sociale (SCA/Croix Rouge), apporter son expertise (mécénat de compétences).

## ■ Qui finance l'innovation sociale ?

Les modalités des aides à l'innovation varient énormément en fonction de leur objectif et leur place dans un plan de financement. Elles ont, pour la plupart, été conçues dans une approche technologique et industrielle de l'innovation, mais la prise en compte grandissante de l'impact social de l'activité économique ouvre aujourd'hui le champ de ces aides aux innovations sociales.

Dans ce cadre, une innovation sociale pourra bénéficier :

- des aides à la création d'entreprise innovante (concours du Ministère de la Recherche, bpifrance)
- des aides aux dépenses de R&D des projets innovants (bpifrance, Région, Europe via le FEDER)
- des aides au recrutement de chercheurs pour renforcer les capacités R&D des PME (CIFRE)
- de la défiscalisation des investissements de R&D (Jeune Entreprise Innovante, Crédit Impôt Recherche)
  - du mécénat d'entreprises (A lire : « Le mécénat au service de l'innovation sociale, positionnement et illustrations » ADMICAL, 2013)

Par ailleurs, des dispositifs de financement dédiés à l'innovation sociale se développent : le dispositif CEDRE, le Comptoir de l'Innovation, les Fonds de confiance, la Fondation MACIF, le Fonds de financement de l'Innovation Sociale, le Pass'Innov, Innov'ESS, etc.

**En savoir + :** Présentation de dispositifs de financement dédiés à l'innovation sociale (en ligne)

## ■ Comment faire accompagner son projet d'innovation sociale ?

Un porteur de projet souhaitant faire accompagner son innovation sociale peut se tourner vers plusieurs acteurs :

- Les dispositifs d'accompagnement à l'innovation (Agences Régionales d'Innovation, incubateurs, pôles de compétitivité, etc.).
- Les dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprises qui s'ouvrent à l'accompagnement de projets innovants socialement.
- Les incubateurs d'innovations sociales comme Antropia, la Ruche ou Alter'Incub.

**En savoir + :** Présentation des dispositifs d'accompagnement à l'innovation et dédiés à l'innovation sociale (en ligne)

